UNIVERSITÉ PARIS 8

UFR Textes et Sociétés

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE



LICENCE DE SOCIOLOGIE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

ÉDITION SEPTEMBRE 2021

INFORMATIONS PRATIQUES

Responsabilités

Responsable du département de sociologie et d'anthropologie : Charles SOULIE

Responsables de la licence de sociologie : Benjamin DERBEZ & Martin OLIVERA

Présidente de Jury: Françoise DE BARROS

Responsable des relations internationales et de la mineure anthropologie : Emma GOBIN

Responsables des équivalences et des transferts : Coline CARDI et Livia VELPRY (diplômes français) Claudette LAFAYE et Charles SOULIE (diplômes étrangers)

Secrétariats

Secrétariat de la licence : Jocelyne DZIURA

Bureau B-349

Tél.: 01 49 40 73 45, courriel: jocelyne.dziura@univ-paris8.fr

Secrétariat des équivalences : Corinne CHARRON Bureau B-348

Tél.: 01 49 40 68 18, courriel: corinne.charron@univ-paris8.fr

Site internet du département de sociologie et d'anthropologie

http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/

Permanences des responsables de la licence

Benjamin DERBEZ : sur rendez-vous Martin OLIVERA : sur rendez-vous responsables.licence.sociop8@gmail.com

Les permanences des tuteurs sont affichées à côté du secrétariat de la licence de sociologie

p8tutoratsocio@gmail.com

	FORMATIONS PRATIQUES JELQUES CONSEILS	
۱-	PRESENTATION DE LA LICENCE DE SOCIOLOGIE	6
3. I	PRESENTATION GENERALE 1.1. Objectifs de la formation 1.2. Poursuite d'études et débouchés professionnels 1.3. Schéma général des études universitaires (LMD 4) - LES CONDITIONS D'ACCES. ENSEIGNANT-E-S REFERENT-E-S. LES TUTRICES.	
	- VALIDATION DU CURSUS, ORGANISATION ET CONTEN	
1.	TABLEAU DE LA PROGRESSION PEDAGOGIQUE SEMESTRIELLE	
2. (COMMENT VALIDER UN EC, UNE UE, UN SEMESTRE, SON ANNEE SA LICENCE!	12
	2.1. Contrôle continu et assiduité	
	2.2. Le jury de licence et la « seconde chance »	
	2.3. Les règles de compensation	
	2.4. Modalités de passage d'une année à l'autre et d'obtention du diplôme	
	Délivrance du diplôme de DEUG de sociologie	14
3. I	L'ORGANISATION ET LE CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	14
	3.1 UE de la Majeure et UE transversales : les intitulés des enseignements et la progression p	édagogique
	pour chaque semestre	14
	3.1.1. Première année, semestre 1	15
	3.1.2. Première année, semestre 2	
	3.1.3. Deuxième année, semestre 3	
	3.1.4. Deuxième année, semestre 4	
	3.1.5. Troisième année, semestre 5	
	3.1.6. Semestre 6	
	3.2.1. Mineure de sociologie « Enquête »	
	a- Deux cursus en L1 mineure Enquête	
	a.1. L'initiation à l'enquête et présentation des métiers des sciences sociales	
	a.2. <u>La « prépa » aux métiers du social</u>	
	b- L'expérimentation de la pratique d'enquête en L2 et L3	
	3.2.2. Mineure « Anthropologie »	
	3.2.3. Les mineures proposées par d'autres départements de l'université	
4 C	COMMENT S'INSCRIRE DANS LES COURS ?	
	4.1 S'inscrire dans les EC du département de sociologie ou anthropologie	
	4.1.1 Pour les nouveaux étudiants en L1, l'EC <i>Méthodologie M2E</i> à partir du 13 septembre	
	4.1.2 Pour les étudiants de L1 qui redoublent	
	4.1.3 Pour les étudiants de L2 et L3	
Ш	- MOBILITES ETUDIANTES INTERNATIONALES	31
1. I	LE PROGRAMME EUROPEEN ERASMUS	32
2. I	LES PROGRAMMES AMERICAINS MICEFA ET CREPUQ	32
	LABORATOIRES ET DOMAINES DE RECHERCHE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS.	

QUELQUES CONSEILS

À LIRE ABSOLUMENT:

Les formalités d'inscription aux enseignements choisis

À FAIRE IMMEDIATEMENT :

Activez votre compte de messagerie Paris 8 sur : http://compte-numerique.univ-paris8.fr

Consultez vos messages sur: https://webmail.etud.univ-paris8.fr

Vous recevrez notamment toutes les informations importantes concernant vos cours et la vie du département de sociologie et d'anthropologie.

À FAIRE TOUTE L'ANNEE :

Consultez régulièrement le site du département de sociologie et d'anthropologie. Vous y trouverez toutes les informations et actualités de la vie du département.

http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/

Consultez également le site de l'université Paris 8 pour accéder à l'espace scolarité (inscriptions et informations)

http://www.univ-paris8.fr/

POUR CONTACTER LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS:

Les cours sont les lieux et les moments privilégiés des échanges avec les enseignant-e-s chercheur-e-s. Ces dernier-e-s sont joignables par mail. Les courriels se trouvent sur le site du département ou au secrétariat.

Pour les responsables de la licence, s'adresser à cette adresse responsables.licence.sociop8@gmail.com

I - Présentation de la licence de sociologie

1- Présentation générale

1.1. Objectifs de la formation

La licence de sociologie propose un enseignement fondé sur l'échange le plus soutenu possible entre les textes – fondateurs et contemporains –, l'enquête et la réflexion individuelle et collective. Ses objectifs pédagogiques consistent, d'une part, à initier les étudiant-e-s à l'emploi des principaux concepts des sciences sociales ; d'autre part, à les familiariser avec les différentes approches méthodologiques de la discipline, qu'elles soient quantifiées ou qu'elles relèvent de l'enquête ethnographique.

La licence donne ainsi de solides bases pour l'analyse de domaines-clé de la sociologie et de l'anthropologie : migrations, éducation, travail, ville, religion, sexualité, santé, parenté, etc. Elle aborde à la fois des questions classiques et des questions d'actualité, en encourageant la réflexion personnelle, l'esprit critique et l'autonomie dans le travail.

Savoir poser une question et se donner les moyens d'y répondre, conduire une enquête, réaliser des entretiens et des questionnaires, observer et rendre compte ou construire une argumentation convaincante sont des compétences appréciées dans de nombreux contextes de travail, au sein ou en dehors de l'université (dans les secteurs des études et des enquêtes, mais aussi dans les collectivités territoriales, les établissements de travail social, etc.).

1.2. Poursuite d'études et débouchés professionnels

Les étudiant-e-s qui souhaitent poursuivre leurs études pourront s'inscrire dans les masters proposés par notre département (un Master 1 de sciences sociales et un Master 2 sciences sociales proposant deux parcours au choix : parcours « Mondes urbains et inégalités » ou parcours « Anthropologie de la mondialisation »), dans les masters genre, sciences politiques, sciences de l'éducation de Paris 8 et, plus largement, dans de nombreux autres masters de sciences humaines et sociales. Ils/Elles pourront également s'orienter vers des formations spécialisées dans le domaine de l'éducation et vers la préparation des concours de l'Éducation Nationale (professeur des écoles, conseiller principal d'éducation, conseiller d'orientation pédagogique, etc.). Ils/Elles pourront aussi se présenter à des concours dans les métiers du social (assistant social, éducateur spécialisé, éducateur PJJ, etc.) ainsi qu'à des concours de la fonction publique d'État ou territoriale.

Bien que l'accès direct au marché de l'emploi ne soit pas encouragé en fin de L3, les titulaires de la licence de sociologie peuvent envisager une recherche d'emploi dans le domaine des enquêtes et des études socio-démographiques : instituts de sondage, services d'études des entreprises ou des collectivités publiques, bureaux d'études, associations spécialisées dans les enquêtes sociales... Ils/Elles peuvent également envisager de postuler à un certain nombre d'emplois relevant tant des secteurs socio-éducatifs que des métiers du développement social urbain : agents de développement, médiateurs, animateurs de rue, enquêteurs sociaux, correspondants de nuit, agents et animateurs d'espaces de concertation, etc.

1.3. Schéma général des études universitaires (LMD 4)

Depuis 2004, l'Université française est entrée dans le système LMD.

L: Licence (bac + 3)
M: Master (bac + 5)
D: Doctorat (bac + 8)

La licence regroupe les **trois premiers niveaux** d'études universitaires : **L1, L2 et L3**. Les enseignements sont semestrialisés : chaque année universitaire étant composée de deux semestres, la licence est constituée de six semestres d'enseignement. Le niveau L1 est composé des semestres S1 et S2, le niveau L2 des semestres S3 et S4 et le niveau L3 des semestres S5 et S6.

Selon le langage bureaucratique imposé par l'Etat, un enseignement semestriel est appelé Élément Constitutif (EC). Sauf exception, il représente 39 heures d'enseignement (3 heures hebdomadaires sur 13 semaines, dont un contrôle final). Au sein du département de sociologie et d'anthropologie, un EC peut correspondre à 2, 3 ou 9 crédits selon les cas. Ces crédits européens sont appelés ECTS, abréviation de European Credits Transfer System. On appelle Unité d'Enseignement (UE) le regroupement de plusieurs EC dont les notes se compensent.

> cf. tableau page 11 pour s'y retrouver

Chaque semestre représente 30 ECTS capitalisables (c'est-à-dire définitivement acquis lorsqu'ils sont obtenus). Ces crédits sont transférables d'une université à l'autre, en France et à l'étranger à condition de s'inscrire dans la même licence ou dans une licence équivalente. La licence de sociologie totalise 180 crédits européens.

2 - Les conditions d'accès

Le plus simple est de consulter le site internet de l'université : http://www.univ-paris8.fr/-INSCRIPTIONS-91-

Pour les étudiant-e-s déjà inscrit-e-s en L1 en 2020-2021, une réinscription en L1 est exigée si le nombre de crédits obtenus est inférieur à 42 ou si vous n'avez pas validé un des deux semestres. La même règle s'applique pour les étudiant-e-s qui étaient inscrit-e-s en L2.

Les étudiant-e-s en reprise d'étude et ayant obtenu antérieurement un DEUG complet de sociologie peuvent demander une inscription en L3.

Pour tous les autres cas (transferts d'une autre université française ou de l'étranger), se renseigner auprès de Corinne Charron, responsable administrative des équivalences. Les étudiants en réorientation ayant déjà validé dans l'enseignement supérieur des EC au contenu proche de ceux dispensés dans la licence de sociologie et les étudiants titulaires d'un diplôme obtenu hors de France peuvent demander une équivalence ou une validation d'acquis préalablement à leur inscription en licence (L1, L2, L3). A cette fin, ils doivent remplir un dossier de demande d'équivalence. Corinne CHARRON est la responsable administrative des équivalences (bureau B-348, corinne.charron@univ-paris8.fr).

Les enseignants-chercheurs membres de la commission pédagogique qui étudient les demandes d'équivalence sont :

Coline Cardi et Livia Velpry pour les diplômes de l'enseignement supérieur français Claudette Lafaye et Charles Soulié pour les diplômes étrangers

3. Enseignant-e-s référent-e-s

Tou-te-s les étudiant-e-s en licence ont la possibilité de consulter un-e enseignant-e référente qui les aide à faire le point sur leur parcours et les conseille face à toute difficulté liée aux études. Le département de sociologie et d'anthropologie a pris les dispositions suivantes :

- Les enseignant-e-s référent-e-s de L1 sont les enseignants de l'EC Méthodologie M2E;
- Livia VELPRY et Coline CARDI sont les enseignantes référentes des étudiant-e-s en transfert d'une autre université française et/ou réorientation ;
- Claudette LAFAYE et Charles SOULIE sont les enseignant-e-s référent-e-s des étudiante-s arrivant de l'étranger;
- Les étudiant-e-s Erasmus, peuvent s'adresser à Emma GOBIN.
- Vous pouvez aussi écrire à Benjamin DERBEZ et Martin OLIVERA, co-responsables du diplôme, si vous l'estimez nécessaire (<u>responsables.licence.sociop8@gmail.com</u>) mais nous ne répondons pas aux mails qui relèvent des demandes à adresser au secrétariat du département de sociologie et d'anthropologie.

4. Le tutorat

Tou-te-s les étudiant-e-s de licence ont la possibilité de consulter un tuteur ou une tutrice. Ce sont des étudiant-e-s de 3ème année de Licence de sociologie, parfois de Master, qui connaissent bien la formation et son organisation et peuvent vous faire bénéficier de leur expérience.

Plus spécifiquement, les tuteurs et tutrices d'accueil interviennent au moment de l'inscription pédagogique pour aider les étudiant-e-s dans leurs démarches d'inscription. Les tuteurs-trices d'accompagnement prennent ensuite le relais et assurent un accompagnement personnalisé des étudiant-e-s jusqu'à la fin de l'année universitaire. Ils-Elles aident les étudiant-e-s en fonction de leurs besoins et peuvent les accompagner en cas de difficultés rencontrées dans les cours.

II – Validation du cursus, organisation et contenu des enseignements

La licence de sociologie est organisée autour de trois blocs :

- La majeure (discipline principale), qui regroupe les enseignements fondamentaux (théoriques, méthodologiques ou pratiques) de la discipline.
- Des enseignements transversaux, comme langue ou informatique...
- La **mineure**, choisie dans une discipline complémentaire ou une spécialisation interne (Enquête ou Anthropologie).

La première année de licence a pour objectif d'initier les étudiant-e-s à la sociologie et leur faire acquérir les fondements des méthodes du travail universitaire tout en leur offrant la possibilité de découvrir une nouvelle discipline connexe : l'anthropologie, les sciences de l'éducation, l'histoire, la science politique, la géographie, etc.

La deuxième et la troisième année de licence vise le renforcement de l'acquisition des compétences disciplinaires par la poursuite d'une majeure de sociologie et la confirmation d'un enseignement de mineure.

La présence d'EC transversaux, de Découverte ou libres et d'une mineure permet à l'étudiant de composer son parcours de formation, après avoir fait l'expérience de plusieurs disciplines. Par le jeu des équivalences, ils doivent faciliter sa réorientation éventuelle.

Les étudiant-e-s désirant se réorienter sont invité-e-s à contacter le Service Commun Universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiant-e-s (SCUIO) bâtiment A, salle 347.

Tél.: 01 49 40 67 15 / 01 49 40 67 16 / 01 49 40 67 17

Courriel: scuio@univ-paris8.fr

1. Tableau de la progression pédagogique semestrielle

	UE	Coef.	EC	ECTS	Coef	Note
	Majeure – ini-	2	Introduction aux sciences sociales 1	9	2	
	tiation 1		Méthodes des sciences sociales	9	2	
l 1		2	The choice of the contract of	3	2	
SEM1	Mineure	-		3	2	
SEIVIT		1	Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E	2	Pas de note / prése	nce obligatoire
	Transversale 1		informatique (PIX)	2	1	
			TOTAL SEMESTRE 1	30		
			Introduction aux sciences sociales 2		2	
	Majeure-ini-	_		9	2	1
	tiation 2	2	Décrire la société française	9	2	
SEM2		2		3	2	
SLIVIZ	Mineure			3	2	
		1	Langue vivante (anglais)	3	2	
	Transversale 2		Ec libre disciplinaire ou EC libre soft skills	3	1	
			TOTAL SEMESTRE 2	30		
	Majoure :-	2	Les grands champs de la sociologie	9	2	
	Majeure – in- troduction 1		Introduction à la démographie et aux statistiques	9	2	
					2	+
SEM3	Mineure	2		3	2	+
	wiineure	2	M3P : entretien	3	2	
	Transversale -	_	Tremplin réussite : Questionnaire	3	2	
	3		·			
	Majeure – in- troduction 2	2	TOTAL SEMESTRE 3 Introduction thématique 1	30	2	
			<u> </u>	9		
			Introduction thématique 2	9	2	
SEM4	Mineure Transversale 4	2		3	2	
				3	2	
ĺ		1	Langue vivante (anglais)	2	2	
			Soft Skills : traiter les données statistiques	3	2	
	Transversale 4	30				
		_	TOTAL SEMESTRE 4 TOTAL L1 + L2	120		
	Majeure –	2			2	
	Spécialisation		Présentation et analyse d'une grande enquête 1	9	2	
	1		Approfondissement : question de sociologie ou d'anthropologie	9	2	
SEM5		2		3	2	
	Mineure			3	2	
	Transversale - 5	2	M3P : (atelier mémoire/stage)	3	1	
	5		Tremplin Master : Savoir-faire : documenter son enquête, archiver ses données	3	1	
			Tremplin Métier : Savoir-faire : approfondissement en statistiques	3	_	
			TOTAL SEMESTRE 5	30		
	Majeure –	2	Présentation et analyse d'une grande enquête	9	2	
	spécialisation		Annual and the second and an add a second action of the second actions of the second act		2	
	2	2	Approfondissement : question de sociologie ou d'anthropologie	9	2	
SEM6	Mineure				2	
		_	Durint to distinct a description	3		
	Transversale -	3	Projet tuteuré mémoire ou stage	3	7	
	6		Langue vivante (anglais)	3	2	
			TOTAL SEMESTRE 6	30		
			TOTAL LICENCE	180		

Cette progression doit être respectée pour bénéficier des règles de compensation (voir plus loin). Un-e étudiant-e inscrit-e en L2 doit prioritairement suivre les EC non obtenus en L1, un ou une étudiant-e inscrit-e en L3 ceux de L2.

2. Comment valider un EC, une UE, un semestre, son année... sa licence!

Les règles que nous vous présentons ont un cadre légal national. Au sein de l'université, elles ont été votées en CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) où des syndicats étudiants sont représentés. Les annexes aux MCCC (Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences) sont élaborées chaque année par les enseignants de la formation. Elles doivent respecter la réglementation nationale ainsi que celle votée en CFVU. **Attention, certaines règles ont été modifiées.**

Si vous souhaitez vous référer aux textes réglementaires, ils sont ici : https://www.univ-pa-ris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens

2.1. Contrôle continu et assiduité

Tous les enseignements de la licence de sociologie sont validés en contrôle continu. La présence est obligatoire pour tous les cours (EC). Seuls les étudiants dispensés d'assiduité et de contrôle continu peuvent n'avoir qu'un seul contrôle terminal. Les modalités d'évaluation (nombre de travaux, écrits ou oraux, ou d'épreuves, leur nature, leur durée, leur coefficient) sont laissées à l'appréciation des enseignants responsables de chaque cours. Ces modalités doivent être portées à la connaissance des étudiants et étudiantes au début de chaque semestre.

Selon la réglementation votée en CFVU, pour pouvoir bénéficier d'une dispense d'assiduité et valider en contrôle terminal, les étudiants doivent en déposer la demande justifiée auprès du secrétariat dans un délai de quatre semaines après le début des cours de chaque semestre si leur activité professionnelle (sur présentation d'un contrat de travail), leur handicap (avec l'appui de la cellule handicap, accueil.handicap@univ-paris8.fr), leur engagement associatif ou sportif (sportif de haut niveau) les empêchent d'être présents à certains cours. La demande est étudiée par l'enseignant référent ou un responsable du diplôme qui la notifie dans le « contrat pédagogique ». L'étudiant sera alors dispensé d'assiduité et de contrôle continu et devra avertir les enseignants des cours pour lesquels il a obtenu sa dispense. Dans le cas des enseignements rattachés à un moodle, l'inscription et la consultation du moodle est obligatoire, a fortiori si l'étudiant-e est dispensé-e d'assiduité et de contrôle continu.

La dispense d'assiduité est impossible pour le cours de *méthodologie M2E* (S1 de la L1) ainsi que *l'enquête de terrain* en S5 (mineure *Enquête*). Ce sont deux EC sans évaluation de 0 à 20, ni « seconde chance ». Ils ne peuvent être validés que par la participation active de l'étudiant au moment où l'enseignement est proposé.

2.2. Le jury de licence et la « seconde chance »

Le jury de licence est souverain. Il se réunit deux fois en fin d'année. Il est préparé par le secrétariat de sociologie mais les enseignant-e-s sont seuls responsables de la saisie de leurs notes sur Apogée.

Après le jury de première session en fin de second semestre et la communication des résultats, les enseignants organisent des épreuves pour la « seconde chance » selon un calendrier dont les grandes lignes sont fixées par l'université et que vous pouvez consulter en 4eme de couverture de cette brochure. Certains enseignant-e-s informent des modalités de la

« seconde chance » par un moodle qui doit être régulièrement consulté, d'autres utilisent le site du département de sociologie et d'anthropologie qu'il convient également de consulter régulièrement.

Cette deuxième chance (ou rattrapage) est un droit ouvert à tous les étudiant-e-s inscrits dans un EC qui ne l'ont pas validé pour les deux raisons suivantes :

- La note était inférieure à la moyenne et n'a pu être compensée (voir plus loin les règles de compensation).
- L'étudiant-e- a été absent-e à la première session, et cette absence est considérée comme justifiée dans son contrat pédagogique (sur présentation d'attestations relatives à son empêchement : étudiant-e salarié-e, handicapé-e, sportif.ve de haut niveau...). Il/elle est noté-e défaillant-e avec la mention « absence justifiée » sur le relevé de notes.

La meilleure note des deux sessions est conservée pour le jury de seconde session, mais si l'étudiant-e n'est pas parvenu-e à valider son EC après la seconde chance (soit par compensation, soit en obtenant la moyenne à l'EC), la note ne sera pas conservée par le logiciel Apogée et l'étudiant-e devra impérativement se réinscrire à cet EC l'année suivante pour le valider.

2.3. Les règles de compensation

La plupart du temps, un semestre comporte trois Unités d'Enseignements (UE), composées chacune de deux Eléments Constitutifs (EC).

L'objectif de ce type d'organisation semestrielle est de permettre l'acquisition et la capitalisation des EC et des UE selon les règles de compensation suivantes :

- Un EC est acquis dès lors que la note obtenue est égale ou supérieure à 10 ou que la moyenne de l'UE dont il fait partie est égale ou supérieure à 10. Attention, il faut tenir compte des coefficients des EC et la moyenne à une UE ne peut être calculée que si tous les EC qui la composent ont été notés ou validés par l'assiduité dans le cas de M2E en S1 et « enquête de terrain » pour la mineure « Enquête ».
- Une UE est acquise dès lors que la moyenne des EC qui la composent est égale ou supérieure à 10 ou dès lors que la moyenne de la totalité des UE du semestre est égale ou supérieure à 10.
- Deux semestres d'une même année sont compensables dès lors que la moyenne de la totalité des UE est égale ou supérieure à 10 (en tenant compte des coefficients).
- L'étudiant-e n'a pas accès à la « seconde chance » dans le cas d'un EC acquis par compensation en session 1.
- D'une année sur l'autre, l'étudiant-e ne conserve pas les notes inférieures à la moyenne, si l'EC n'a pas été validé par compensation. Il doit obligatoirement se réinscrire l'année suivante dans cet EC pour le valider.
- De la même façon, d'une année sur l'autre, l'étudiant-e ne conserve pas les EC

« neutralisée », si l'EC n'a pas été validé par compensation. L'étudiant-e doit alors obligatoirement se réinscrire l'année suivante dans cet EC pour le valider.

- Un EC n'est valable que pour le diplôme dans lequel l'étudiant-e est inscrit. Il ne peut pas être utilisé pour l'obtention de deux diplômes préparés en parallèle.

2.4. Modalités de passage d'une année à l'autre et d'obtention du diplôme

Les étudiant-e-s de L1 sont autorisé-e-s à poursuivre leurs études dans le niveau supérieur sous la forme d'un résultat « ajourné autorisé à continuer – AJAC » validé par le jury de fin d'année dès lors qu'ils ont obtenu un **minimum de 42 ECTS ou la validation d'un semestre**.

Les étudiant-e-s de L2 sont autorisé-e-s à poursuivre leurs études dans le niveau supérieur sous la forme d'un résultat « ajourné autorisé à continuer — AJAC » validé par le jury de fin d'année dès lors qu'ils/elles ont obtenu la L1 et un minimum de 42 ECTS en L2 ou la validation d'un semestre de L2.

Les étudiant-e-s peuvent, après accord de l'équipe pédagogique, s'inscrire à un nombre d'EC dont la valeur en ECTS est supérieure à 30, sans dépasser 50 ECTS par semestre (CA du 24 juin 2005).

Délivrance du diplôme de DEUG de sociologie

Le diplôme de DEUG est délivré uniquement sur demande de l'étudiant-e ayant validé les 4 semestres de L1 et de L2, représentant 120 ECTS.

Délivrance du diplôme de licence de sociologie

Le diplôme de licence est délivré à l'étudiant-e ayant validé les 6 semestres complets de L1 à L3, représentant 180 ECTS.

Les enseignements dont l'étudiant-e a été dispensé.e (équivalence), ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une notation. Ils ne sont donc pas intégrés dans le calcul de la moyenne lors de la délivrance du diplôme. Les ECTS correspondants sont attribués.

Le calcul de la moyenne pour établir la mention du diplôme est effectué sur les notes de L3 seulement. Il tient compte des coefficients des EC et UE. Celui du mémoire de licence est particulièrement élevé. Les mentions sont délivrées aux deux sessions de jury de Licence en L3 (Assez Bien à partir de 12 ; Bien à partir de 14 et Très Bien à partir de 16).

3. L'organisation et le contenu des enseignements

3.1 UE de la Majeure et UE transversales : les intitulés des enseignements et la progression pédagogique pour chaque semestre

Chaque semestre, l'étudiant suit obligatoirement 2 EC de la Majeure (soit 2 fois 9 ECTS), et 2 ou 3 EC transversaux selon les semestres. Viendront s'ajouter 2 EC d'une mineure (décrite plus loin) chaque semestre.

3.1.1. Première année, semestre 1

EC en S1

UE	Coeffi- cient UE	Enseignement	Cré- dits ECTS	Coefficient
Majeure –	2	Introduction aux sciences sociales 1	9	2
initiation 1		Méthodes des sciences sociales	9	2
Transversale 1	1	Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E	2	Pas de note / présence obligatoire
		Informatique (PIX)	2	1

EC « Introduction aux sciences sociales 1 » (ISS1)

Ce cours propose de partir de quelques idées reçues ou concepts de sens commun (par exemple : « *Quand on veut on peut »*, « *Les assistés »*, « *Le niveau baisse »*) et des formes de naturalisation ordinaires des différences sociales pour initier les étudiant-e-s au raisonnement sociologique.

> EC « Méthodes des sciences sociales » (MSS)

Les sociologues et les anthropologues, dans leur pratique, ont recours à différentes méthodes de recueil des données : questionnaires, entretiens, observations, sources écrites, archives. Cet enseignement présente ces dispositifs d'enquête dans leur diversité, en relation avec la construction d'un objet de recherche et aborde les questions théoriques et pratiques liées au traitement des données recueillies.

EC « Méthodologie disciplinaire intégrant le M2E »

L'entrée à l'université suppose la connaissance du cursus, des règles de scolarité, de l'organisation administrative et politique de l'institution. Elle nécessite l'apprentissage de la fabrication de son emploi du temps, de l'utilisation des plateformes numériques (apogée, IPWEB, moodle, octavia) ainsi que des sites internet du département de sociologie et d'anthropologie (http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/) et de l'université de Paris 8 (https://www.univ-paris8.fr Les différents services de l'université seront présentés aux étudiant-e-s afin d'en faciliter l'accès et des visites organisées : Bibliothèque universitaire (BU), Maison de l'étudiant-e (MDE), Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN), Centre de Langue (CDL), Service des relations et de la coopération (SERCI), Service d'Action Culturelle et Artistique (ACA), Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), cellule handicap, CROUS... Elle propose enfin une histoire politique et intellectuelle de l'université de Paris 8 de Vincennes à Saint-Denis.

Cet EC est organisé sous une forme intensive pendant la semaine de pré-rentrée du 13 au 17 septembre. La présence de l'étudiant-e est obligatoire pour valider l'UE transversale et le semestre.

➢ EC « PIX»

Cet EC consiste en l'apprentissage des techniques informatiques de base.

Attention:

L'inscription à cet EC est organisée par le **Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique (BAPN, bapn@univ-paris8.fr)**, bâtiment C. Il y a un nombre limité de places dans chaque cours proposé. Vous trouverez ici les informations utiles : http://bapn.univ-paris8.fr.

3.1.2. Première année, semestre 2

Le second semestre de la première année de licence s'inscrit dans le prolongement du premier semestre.

EC en S2

UE	Coefficient UE	Enseignement	Crédits ECTS	Coeffi- cient
Majeure –	2	Introduction aux sciences sociales 2	9	2
initiation 2		Décrire la société française	9	2
Transversale 2	1	Langue vivante (anglais)	3	2
		EC libre disciplinaire ou EC libre soft skills	3	1

EC « Introduction aux sciences sociales 2 »

Cet enseignement portera sur les premiers auteurs notamment les fondateurs de la sociologie au XIX°siècle et tout début du XX°: Durkheim, Marx, Weber, la première génération des sociologues de Chicago.

EC « Décrire la société française »

Cet enseignement s'attache à décrire la société française contemporaine. Il présente, en les discutant, les catégories, nomenclatures et classifications utilisées en sociologie.

EC « libre disciplinaire » ou EC « libre soft skill » :

Les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter la liste des EC « libres disciplinaires » ou les EC « libres soft skill » proposés par les autres départements ou certains services de l'université : https://www.univ-paris8.fr/-EC-libres-l-acquisition-de-competences-transversales-Soft-skills-

Les EC libres proposés par les départements de Science politique, Sciences de l'Éducation, Economie-Gestion, Histoire, Géographie, Communication/FLE sont conseillés. Les étudiant.e.s peuvent également choisir un enseignement linguistique dans une autre langue que l'anglais au Centre Des Langues (CDL).

EC « Langue vivante »

Les étudiant-e-s doivent choisir l'anglais pour valider cet EC.

Les inscriptions aux EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL). Veuillez consulter la rubrique 4.2 pour le descriptif des formalités administratives et pédagogiques ainsi que les procédures de test et d'inscription.

3.1.3. Deuxième année, semestre 3

Les étudiant-e-s de L2 doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 1 et 2 qu'ils/elles n'ont pas encore validés.

EC en S3

UE	Coeffi- cient UE	Enseignement		Coeffi- cient EC
Majeure –	2	Les grands champs de la sociologie	9	2
Introduction 1		Introduction à la démographie, introduction aux statistiques	9	2
Transversale 3	2	M3P : entretien	3	2
		Tremplin réussite : questionnaire	3	2

EC « Les grands champs de la sociologie »

L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de perspectives théoriques élaborées en sociologie et en anthropologie afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi.

EC « Introduction à la démographie, introduction aux statistiques »

L'enseignement est une introduction à la statistique descriptive et à la démographie. Il accorde une attention particulière à la compréhension de calculs simples et à la rédaction en français des résultats statistiques. Il s'intéresse à la constitution des principales sources de données (recensement, état civil, grandes enquêtes) et aux types d'analyse que l'on peut en tirer. Il aborde l'histoire de la population française et quelques questions démographiques d'actualité : Covid 19, mortalité, vieillissement, sida, avortement et contraception, migrations internationales, évolution de la population mondiale...

EC « M3P : entretien »

C'est un enseignement pratique pendant lequel les étudiants expérimentent l'enquête par entretien déjà présentée en première année en Méthodes des sciences sociales.

EC « Questionnaire »

Cet enseignement vise à approfondir la méthode du questionnaire, une des trois principales méthodes d'investigation présentées de manière globale au cours du semestre d'orientation, en proposant aux étudiant-e-s de mener une enquête collective dont les résultats seront exploités au second semestre dans l'EC « Traiter les données statistiques ».

3.1.4. Deuxième année, semestre 4

Lors du semestre 4, l'étudiant-e doit suivre 4 cours organisés en deux groupes de deux cours.

EC en S4

UE	Coeffi- cient UE	Enseignement	Crédits ECTS	Coeffi- cient EC
Majeure –	2	Introduction thématique 1	9	2
Introduction 2		Introduction thématique 2	9	2
Transversale 4	1	Langue vivante (anglais)	3	2
		Soft skills : traiter les données statistiques	3	2

EC « Introduction thématique 1 et 2 »

L'étudiant.e. choisit parmi une liste deux EC thématiques. L'enseignement proposé sous cet intitulé rend compte de perspectives théoriques élaborées en sociologie et en anthropologie

afin d'interpréter les phénomènes sociaux. Il s'agit d'examiner les contextes de leur élaboration, leurs principaux concepts ainsi que les débats suscités par leur emploi.

EC « Langue »

On ne peut pas changer de langue : l'anglais doit être poursuivi.

Les inscriptions aux EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL). Veuillez consulter la rubrique 4.2 pour le descriptif des formalités administratives et pédagogiques ainsi que les procédures de test et d'inscription.

EC « Soft skills : Traiter les données statistiques »

Après une révision des principales techniques de la statistique descriptive, l'enseignement propose une introduction à la statistique inférentielle à partir de l'exploitation des questionnaires de l'enquête menée collectivement au premier semestre dans l'EC « Questionnaire ».

Attention : pour s'inscrire à cet EC, les étudiant-e-s doivent avoir préalablement validé l'EC « Introduction à la démographie, introduction aux statistiques » ».

3.1.5. Troisième année, semestre 5

Les étudiant-e-s de L3 doivent prioritairement s'inscrire dans les EC des semestres 3 à 4 qu'ils/elles n'ont pas encore validés.

Au semestre 5, l'étudiant-e doit suivre 4 cours organisés en deux groupes de deux cours.

EC en S5

UE	Coeffi- cient UE	Enseignement	Crédits ECTS	Coeffi- cient EC
Majeure –	2	Présentation et analyse d'une grande enquête	9	2
Spécialisation 1		Approfondissement – question de sociologie ou d'anthropologie	9	2
Transversale 5	2	M3P: atelier/stage	3	2
		Tremplin Métier : Savoir-faire, approfondissement en statistiquesou Tremplin Master : Savoir-faire, documenter son enquête, archiver ses données	3	2

EC « Présentation et analyse d'une grande enquête »

Cet enseignement repose sur la lecture d'enquêtes de terrain. Une attention particulière sera accordée aux passages dans lesquels les auteurs décrivent l'accès au terrain, présentent les techniques de recueil des données et restituent les résultats.

EC « Approfondissement : question de sociologie ou d'anthropologie »

Dans les enseignements regroupés sous cet intitulé, il s'agit de saisir les enjeux des débats qui traversent certains domaines spécialisés de la sociologie, de montrer en quoi ils engagent des interprétations différentes des sociétés contemporaines et de pointer leurs effets.

EC « M3P : atelier /stage (mémoire de licence) »

Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en mineure anthropologie ou dans une mineure externe et qui ne réalisent pas un stage en entreprise, le projet tutoré prendra la forme d'un mémoire de licence préparé dans le cadre d'un atelier qui est annuel (une semaine sur 2). L'enseignant référent est Claude DARGENT.

Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s en mineure Enquête, les enseignants référents du « M3P atelier / stage », sont les enseignants qui les accompagnent pendant le stage de terrain.

Enfin, les étudiant-e-s qui souhaitent réaliser un stage en entreprise, dans une collectivité territoriale, un musée, etc. donnant lieu à la rédaction d'un rapport, doivent contacter en début d'année Jane Freedman, qui sera leur enseignante référente.

> EC « Tremplin » au choix :

Les étudiants choisissent entre un EC Tremplin métier ou un EC Tremplin master.

Tremplin Métier: Savoir-faire, approfondissement en statistiques

Tremplin Master: Savoir-faire, documenter son enquête, archiver ses données Cet enseignement explore les liens entre archives et sciences sociales historiques. A partir d'enquêtes dont celles de Pierre Fournier, Françoise Zonabend et Gabrielle Hecht sur l'industrie nucléaire en France et en Afrique, il propose une réflexion sur les enjeux épistémologiques, politiques et pratiques de l'archive dans nos disciplines.

3.1.6. Semestre 6

Au semestre 6, l'UE de la Majeure est construite comme au semestre 5. L'UE « Transversale – Professionnalisation », comprend le dernier EC de langue (toujours anglais et toujours au CDL) ainsi que le mémoire de licence.

EC en S6

UE	Coeffi- cient UE	Enseignement	Crédits ECTS	Coeffi- cient EC
Majeure –	2	Présentation et analyse d'une grande enquête 1	9	2
Spécialisation 2		Approfondissement – question de sociologie ou d'anthropologie	9	2
Transversale 6	3	Projet tuteuré : mémoire ou stage	12	7
		Langue vivante (anglais)	3	2

3.2 Les mineures internes et externes

L'obtention de la licence de sociologie suppose la validation d'une mineure choisie dès la première année de licence.

Attention : en L1 les étudiant-e-s doivent choisir parmi l'une des deux mineures internes dispensées par le département de sociologie et d'anthropologie.

Ils/Elles peuvent changer en L2 pour suivre une mineure externe proposée par un autre département de l'université (qu'il faudra poursuivre en L3).

➤ **Deux mineures internes** sont organisées par le département de sociologie et d'anthropologie : « Anthropologie » et « Enquête ».

➤ Des **mineures externes** sont également proposées par d'autres départements présents dans l'université. Les étudiant.e.s peuvent prendre connaissance du contenu de ces mineures et de leurs modalités d'inscription à partir d'une plateforme moodle mise enplace par l'université. Ils peuvent aussi obtenir directement des renseignements sur les sites des départements ou auprès de leurs secrétariats, en particulier dans le cas des mineures de Science Politique (https://sciencepoparis8.hautetfort.com) et géographie (https://geographie.univ-paris8.fr) que nous recommandons.

3.2.1. Mineure de sociologie « Enquête »

La mineure « Enquête » s'adresse exclusivement aux étudiant-e-s inscrit-e-s en majeure de sociologie. Si en 2eme et 3eme année de licence, cette mineure vise à expérimenter l'enquête en sociologie et en anthropologie, en 1ere année elle propose deux formations différentes.

a- Deux cursus en L1 mineure Enquête.

L'étudiant-e-s a le choix entre deux possibilités : une initiation à l'enquête ou une « prépa métiers du social ».

a.1. L'initiation à l'enquête et présentation des métiers des sciences sociales.

Ce cursus s'adresse aux étudiant.e.s désireux.ses de découvrir les métiers des sciences sociales, la recherche et l'enquête. Dès le premier semestre, il les initie à l'enquête à partir de la lecture d'une grande enquête sociologique ou anthropologique et de la réalisation d'un entretien biographique avec une personne âgée. Au second semestre, des chercheurs et des professionnels des métiers des sciences sociales viennent à leur rencontre afin de discuter de leurs pratiques professionnelles et de leurs recherches.

	UE	Coef- ficient UE	EC	Nombre d'ECTS	Coef. EC
Sem1	Mineure Enquête	2	Transformations sociales au XXème siècle : approche biographique	3 ECTS	2
	initiation 1		Lecture d'une grande enquête anthropologique ou sociologique	3 ECTS	2
Sem2	Mineure Enquête	2	Recherches contemporaines	3 ECTS	2
	initiation 2	•	Découverte des métiers des sciences sociales	3 ECTS	2

> EC « Transformations sociales au XXème siècle »

Cet enseignement vise à aborder plusieurs transformations centrales qui ont traversé la société française au XXème siècle : évolutions des structures économiques et du monde du travail ; développement puis recomposition de l'État social et de ses interventions ; migrations intérieures et rapports entre villes et campagnes ; immigrations ; croissance forte de la scolarisation. Ces transformations seront abordées de deux manières : d'une part, par une présentation chronologique de ces grandes évolutions et de leurs analyses par les historiens et sociologues ; d'autre part par la mise en œuvre de l'approche biographique. Les étudiant-e-s seront amené-e-s à réaliser à propos d'une personne âgée une biographie et un arbre généalogique pour comprendre comment les grands événements du XXème siècle et cette histoire sociale collective façonnent les histoires individuelles.

> EC « Lecture d'une grande enquête anthropologique ou sociologique »

Ce cours vise à accompagner les étudiants dans la lecture d'une enquête anthropologique ou sociologique.

EC « Recherches contemporaines »

Cet enseignement propose un aperçu des différents domaines de recherche et d'enquêtes en sociologie. Après une ou deux séances d'introduction, les enseignants-chercheurs du département de sociologie et d'anthropologie ou des chercheurs des laboratoires où ils travaillent par ailleurs, sont tour à tour invité-e-s, en fonction de leurs spécialités, à présenter aux étudiant-e-s une thématique de recherche (par exemple la sociologie urbaine, sociologie du genre, sociologie des religions, etc.) ou une enquête sociologique (par exemple le rapport des classes populaires au service public, les gardiens d'immeuble, etc.).

EC « Découverte des métiers des sciences sociales »

Cet enseignement « Découverte des métiers des sciences sociales » se propose de faire découvrir la sociologie et l'anthropologie à partir d'approches renouvelées, plus concrètes, qui donne précocement aux étudiant-e-s une idée des débouchés professionnels. Construit autour de l'invitation de professionnels, diplômés de sociologie et/ou d'anthropologie, le propos sera de montrer, à l'encontre des idées reçues, la diversité des débouchés et des métiers concernés : chargé d'études urbaines, consultant en organisation, consultant en concertation et participation, enquêteur social, responsable des études locales en collectivité, chef de projet politique de la ville, chargé de développement local, directeur de maison de retraite, attaché de conservation du patrimoine, directeur d'écomusée, médiateur interculturel, consultant pour des ONG, etc... Ces professionnels viendront présenter leur formation, leur parcours professionnel, leurs missions et l'évolution de ces dernières avec l'objectif de sensibiliser les étudiant-e-s aux conditions d'exercice des métiers exercés et des évolutions de carrière.

a.2.La « prépa » aux métiers du social

Le second cursus est une « **prépa » aux métiers du social**. Celle-ci est réservée aux étudiants qui souhaitent **préparer un ou des concours** ouvrant à des carrières au sein du travail social (éducation spécialisée, assistance sociale, etc.). Si ces concours sont, en théorie, ouverts aux titulaires d'un baccalauréat, rares sont les candidat-e-s qui les obtiennent à la sortie de l'enseignement secondaire. Cette Prépa vise à optimiser les chances des étudiant-e-s dont le projet est d'intégrer une école de travail social.

La Prépa offre des cours d'entraînement aux épreuves orales des concours (entretiens individuels et collectifs, etc.) ainsi que des enseignements thématiques liés aux secteurs professionnels auxquels les étudiant-e-s se destinent. Elle constitue par ailleurs un espace de rencontre avec des professionnels de différents secteurs de l'intervention sociale (protection de l'enfance, réduction des risques, insertion...), qui viennent présenter leur métier et discuter de leur pratique professionnelle, de ses enjeux, mutations, difficultés et gratifications. Enfin, la Prépa permet d'élaborer un projet professionnel qui soit en adéquation avec les aspirations des étudiant-e-s. Cette préparation est annuelle et l'étudiant-e doit suivre chaque semestre les 2 cours dédiés qui au premier semestre se déroule tous les jeudis de 12h à 18h. Les cours

du deuxième semestre sont consacrés à l'approfondissement de cet entraînement ainsi qu'à la rédaction des documents exigés par les écoles pour l'inscription sur Parcoursup.

	UE	Coef- ficient UE	EC	Nombre d'ECTS	Coef. EC
Sem1	Mineure Enguête	2	Prépa métiers du social 1	3 ECTS	2
	initiation 1		Prépa métiers du social 2	3 ECTS	2
Sem2	Mineure Enquête initiation 2	Enquête	Prépa métiers du social 3	3 ECTS	2
			Prépa métiers du social 4	3 ECTS	2

Pour tout renseignement, contacter les responsables de la Prépa avant le 17 septembre Florence Bouillon, <u>florence.bouillon@gmail.com</u>
Coline Cardi, <u>cardi.coline@gmail.com</u>

b-L'expérimentation de la pratique d'enquête en L2 et L3

Les étudiant-e-s qui choisissent cette mineure Enquête suivront cette progression semestrielle en L2 et L3 :

	UE	Coef- ficient UE	EC	Nombre d'ECTS	Coef. EC
Sem3		2	Introduction thématique (liée à l'observation)	3 ECTS	2
	Mineure enquête observation		Observation (liée à l'introduction thématique)	3 ECTS	2
Sem4	Mineure enquête introduction thé- matique	introduction thé-	Introduction thématique 3	3 ECTS	2
			Introduction thématique 4	3 ECTS	2
Sem5	Mineure enquête	2	Préparer le terrain, se préparer au terrain	3 ECTS	2
	terrain 1		Enquête de terrain	3 ECTS	Pas de note mais présence obligatoire
Sem6	Mineure enquête	2	Savoir-faire: l'exploitation des données	3 ECTS	2
	terrain 2		Savoir-faire : l'écriture ethnographique	3 ECTS	2

En Licence 2, il est proposé un cours d'« observation » articulé à un « enseignement thématique » au premier semestre. Au second semestre, l'étudiant-e choisit deux autres enseignements thématiques.

En Licence 3, la mineure est composée de quatre EC construits autour d'une même enquête à partir de laquelle l'étudiant-e produit son mémoire de licence. L'enseignement est annuel. Deux enseignant-e-s chercheur.e.s suivent un effectif réduit d'étudiant-e-s enquêtant sur un même terrain. Le travail en binôme des étudiants est encouragé. Au premier semestre, un EC est consacré à la préparation du terrain (EC « *Préparer le terrain, se préparer au terrain* »), et un autre à *l'enquête de terrain* elle-même. L'enquête peut se dérouler soit en île de France, soit sous la forme d'un stage de huit jours dans une autre région. Les frais de transport et d'hébergement sur place sont alors assurés par l'université. Apprenti-e-s chercheur-e-s, les étudiant-e-s réalisentdes entretiens et des observations, recueillent une documentation locale, redéfinissant l'objet de la recherche au fur-et-à-mesure des rencontres sur le terrain. Les étudiant-e-s et les enseignant-e-s chercheur-e-s pratiquent ensemble l'enquête. Le stage privilégie une réflexioncollective sur la dynamique de l'enquête et une mise en commun des matériaux quand elle estpertinente. L'étudiant-e doit être présent-e pendant l'enquête collective pour valider l'EC

Enquête de terrain qui n'est pas noté de 0 à 20 mais juste validé (ou non validé en cas de non participation).

Au second semestre, les étudiant-e-s reviennent sur ces matériaux (EC « Savoir-faire : l'exploitation des données »), et poursuivre leur formation ethnographique (EC « Savoir-faire : l'écriture ethnographique »). Ils analysent leurs données, rédigent un récit de l'enquête, des comptes rendus de lecture, des portraits d'enquêtés etc... Autant d'écrits qui faciliteront la rédaction progressive d'un mémoire de licence qui sera validé au titre de l'UE « Transversale Professionnalisation » en fin d'année.

Les étudiants ayant suivi la mineure pratique d'enquête peuvent s'y inscrire de droit en troisième année. Les étudiant-e-s qui ont commencé une mineure anthropologie ont la possibilité, sous réserve d'acceptation de leur demande et dans la limite des places disponibles, de basculer vers la mineure Enquête l'année suivante afin de s'initier à la pratique de l'ethnographie.

3.2.2. Mineure « Anthropologie »

Cette mineure, proposée par le département de sociologie et d'anthropologie, concerne les étudiant-e-s qui souhaitent choisir des cours d'anthropologie comme complément privilégié de leur formation. Ouverte aux étudiant-e-s venant d'autres disciplines, elle propose une initiation théorique à cette discipline. Les informations complètes concernant les EC proposés dans la mineure d'anthropologie, les contenus des enseignements et leurs horaires sont présentés dans la brochure d'anthropologie, disponible au département de sociologie et d'anthropologie et sur le site internet.

Responsable de la mineure anthropologie : Emma Gobin

Secrétariat : Jocelyne DZIURA, bureau B-349, tel : 01 49 40 68 19

En mineure d'anthropologie, les étudiant-e-s doivent respecter la progression semestrielle suivante :

Semes-	UE	EC	ECTS	Coeff	icients
tre				EC	UE
Sem1	Anthropologie initiation 1	Transformations sociales au XXème siècle : approche biographique Ou Lecture d'une grande enquête anthropologique ou sociologique	3 ECTS	2	2
		Introduction à l'anthropologie 1	3 ECTS	2	
Sem2	Anthropologie	"Recherches contemporaines"	3 ECTS	2	2
	initiation 2	Introduction à l'anthropologie 2	3 ECTS	2	1
Sem3	Anthropologie introduction 1	Histoire et épistémologie de l'anthropologie	3 ECTS	2	2
		Introduction aux aires culturelles 1	3 ECTS	2	
Sem4	Anthropologie	Introduction à l'ethnographie	3 ECTS	2	2
	introduction 2	Introduction aux aires culturelles 2	3 ECTS	2	
Sem5	Anthropologie 5	Domaines de l'anthropologie 1	3 ECTS	2	2
		Grands courants de l'anthropologie 1	3 ECTS	2	
Sem6	Anthropologie 6	Domaine de l'anthropologie 2	3 ECTS	2	2
		Grands courants de l'anthropologie 2	3 ECTS	2	

3.2.3. Les mineures proposées par d'autres départements de l'université

Certaines mineures externes sont présentées sur moodle : https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/. Vous pouvez vous connecter à Moodle à l'aide de vos identifiants de Paris 8 (ceux que vous utilisez pour vous connecter à votre espace étudiant -pensez à activer votre compte numérique Paris 8).

Vous pouvez aussi obtenir directement des renseignements sur les sites des départements ou auprès de leurs secrétariats.

Mineure de Science Politique :

Contact et renseignements : Salle B 334, bâtiment B2, 3e étage Patricia EBRING & Inès SAÏHI KHELIFA Tél. 01 49 40 68 67 / 66 31

Site du département de Science politique http://www.science-politique.univ-paris8.fr/

Blog du secrétariat : http://sciencepoparis8.hautetfort.com/

Mineure de Géographie: Le département de géographie donne la possibilité aux étudiant-es de constituer eux-mêmes leur propre mineure en puisant dans l'offre de cours du département de géographie. Une brochure spéciale pour les étudiant-e-s non-géographes présentant les descriptifs des EC peut être retirée au secrétariat de géographie ou consultée sur le site de leur département.

Contact et renseignements : Bâtiment D, 1er étage, bureau D129

Julie ATHLAN Julie.Athlan@univ-paris8.fr

tel.: 01 49 40 72 73

Site du Département : https://geographie.univ-paris8.fr

Procédure d'inscription en géographie : Pour les EC de L1, les modalités des pré-inscriptions seront indiquées sur les emplois du temps qui seront disponibles en septembre.

Mineure du département Communication/FLE

Certains enseignements proposés par le département Communication/FLE sont recommandés aux étudiant-e-s non francophones souhaitant renforcer leurs compétences en « Français Langue Étrangère » ou aux étudiant-e-s francophones ayant besoin de renforcer leurs compétences en français écrit et oral et en méthodologie du travail universitaire en début de cursus. Ces enseignements ne sont pas organisés en mineure. Toutefois, les étudiant-e-s qui en ont besoin peuvent valider pendant 2 semestres des EC de mineure en Communication/FLE (soit 4 EC de 3 ECTS), puis ensuite se réorienter vers l'une des deux mineures internes en L2.

Les étudiant-e-s intéressé-e-s sont prié-e-s de prendre contact, au préalable, avec les responsables de la licence afin d'obtenir leur **accord sur justification pédagogique**. Celle-ci sera favorisée par la recommandation par un-e enseignant-e faite à l'étudiant-e de suivre une mineure de FLE.

Contact et renseignements :

Bureau A331

François-Xavier LALAISON

Tél: 0149406658

Courriel: comfel@univ-paris8.fr

4 Comment s'inscrire dans les cours?

La pré-inscription dans les cours, se fait, en général, pendant la semaine de pré-rentrée, du 13 au 17 septembre, soit en présentiel, soit par IPWEB à distance, selon les enseignements.

4.1 S'inscrire dans les EC du département de sociologie ou anthropologie

4.1.1 Pour les nouveaux étudiants en L1, l'EC Méthodologie M2E à partir du 13 septembre.

Les étudiants inscrits pour la première fois en licence de sociologie sont répartis dans 6 groupes, chaque groupe ayant un emploi du temps pour les EC *Méthodologie M2E*, *Méthodes en sciences sociales* et *Introduction aux sciences sociales 1*. Ils n'ont donc pas à se préoccuper de leur pré-inscription dans ces trois EC au premier semestre.

Ils construiront leur emploi du temps et seront accompagnés pour se pré-inscrire dans les autres EC pendant l'EC intensif *M2E* organisé du 13 au 17 septembre. Ils trouveront sur le site internet du département de sociologie et d'anthropologie les informations concernant la constitution de ces groupes et l'emploi du temps de l'EC *Méthodologie M2E*. La présence en *M2E* est obligatoire pour valider l'EC (et donc l'UE et le semestre) et surtout pour commencer dans de bonnes conditions son cursus en choisissant et s'inscrivant dans la mineure de son choix ainsi qu'en PIX et en EC découverte.

4.1.2 Pour les étudiants de L1 qui redoublent

Les étudiant-e-s de L1 déjà inscrits en 2020, doivent se préinscrire auprès des tuteurs et pendant la semaine de pré-rentrée dans les EC *Méthodologie M2E*, *Méthodes des sciences sociales* et *Introduction aux sciences sociales* 1, s'ils n'ont pas validé l'an passé *MTU*, *Présentation des Méthodes en sciences sociales* ou *ISS1*. Cette pré-inscription ne constitue toutefois qu'une réservation de place dans un EC. **L'inscription définitive a lieu auprès de l'enseignant.e lors de la première séance de cours.** En cas d'absence non justifiée, l'inscription est annulée sans avertissement. Les étudiant.e.s empêché.e.s de se rendre à l'un des premiers cours et pouvant le justifier par un certificat médical ou un contrat de travail, doivent en informer préalablement par mail l'enseignant.e concerné.e.

Le nombre de places dans chaque cours étant limité, les étudiant-e-s qui n'ont pas procédé à une pré-inscription peuvent se voir refuser l'accès à l'EC choisi. Inversement, les étudiant-e-s pré-inscrit-e-s qui ne se présentent pas au premier cours verront leur pré-inscription annulée.

4.1.3 Pour les étudiants de L2 et L3

Les inscriptions se font à distance par IPWEB après avoir ouvert un compte personnel Paris 8. Les étudiants peuvent se faire aider des tuteurs qui tiendront des permanences du 13 au 17 septembre. Cette pré-inscription ne constitue toutefois qu'une réservation de place dans un EC. L'inscription définitive a lieu auprès de l'enseignant.e lors de la première séance de cours. En cas d'absence non justifiée, l'inscription est annulée sans avertissement. Les étudiant.e.s empêché.e.s de se rendre à l'un des premiers cours et pouvant le justifier par un certificat médical ou un contrat de travail, doivent en informer préalablement par mail l'enseignant.e concerné.e.

ATTENTION : Le nombre de places dans chaque cours étant limité, les étudiant-e-s qui n'ont pas procédé à une pré-inscription peuvent se voir refuser l'accès à l'EC choisi. Inversement, les étudiant-e-s pré-inscrit-e-s qui ne se présentent pas au premier cours verront leur pré-inscription annulée.

4.2. Inscription dans les EC linguistiques, PIX, Découverte, libre et les EC de mineure

• Enseignement linguistique : anglais

Procédures d'inscription :

Les inscriptions pour les EC d'anglais se font auprès du Centre Des Langues (CDL). Elles supposent des tests de niveau préalables organisés dès la rentrée.

CENTRE DE LANGUES

Bâtiment B1, bureaux B204/205. Tel: 01 49 40 68 43, Mail: cdl@univ-paris8.fr

http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488

Les étudiant-e-s doivent choisir **l'anglais** pour valider les EC « *langue* » sur le tableau de progression pédagogique.

Quand et comment passer le test de niveau?

Au préalable tout étudiant nouveau à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL).

Les **tests d'anglais** du 1er semestre 2021-2022 débuteront à **partir du jeudi 2 septembre 2021** et se dérouleront sur Internet via la plateforme pédagogique Moodle de l'Université.

Chaque étudiant reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Ce score lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une fois ! Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

Quel cours suivre?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre :

Entre 0 et 39 points = niveau A1

→ Vous devez suivre un cours de **General English A1**, qui est le niveau débutant ouvert à tous les étudiants quelle que soit leur formation.

Entre 40 et 74 points = niveau A2

→ Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences A2** (notez bien que les cours intitulés « General English » ne sont PAS destinés aux étudiants de sociologie au niveau A2 et B1).

Entre 75 et 99 points = niveau B1

→ Vous devez suivre un cours de English for Social Sciences B1.

A noter : il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau

A2 ou B1 avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir une note > ou = 14/20.

Plus de 100 = B2

→ Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B2+**. Les étudiants peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

D'autres formats de cours (intensifs, cours à distance) pourraient être organisés à l'inter-semestre. Les informations seront affichées sur le site web du CDL.

Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488.

Les pré-inscriptions aux autres cours d'anglais se font sur Moodle en septembre lors de la semaine de pré-rentrée : https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/. La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test.

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+).

Attention! Il est impératif que les étudiants préinscrits confirment leur présence en cours dès la première semaine (20-24 septembre) faute de quoi des étudiants en attente présents au premier cours prendront leur place. Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine, veuillez contacter le personnel du CDL.

• Bénéficier d'une dispense d'assiduité

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le **contrôle continu**. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiants ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, **avant la 4ème semaine de cours du semestre courant,** la dispense d'assiduité.

Secrétariat du CDL : Bâtiment B1, 2^e étage, bureaux 204/205. Tel : 01.49.40.68.43 / cdl@univ-paris8.fr

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales : Mme Camille Joseph <u>anglaisshs.cdl@gmail.com</u>

• EC d'informatique ou PIX

L'inscription à l'EC PIX se fait auprès du BAPN (Bureau d'appui à la pédagogie numérique), bât C, http://bapn.univ-paris8.fr. Nous en détaillerons les modalités pendant le M2E.

• EC de mineures

Les **mineures** « Anthropologie » et « Pratique d'enquête » sont assurées par le département de sociologie et d'anthropologie. Pour les autres mineures, les étudiant-e-s devront s'inscrire auprès des secrétariats des départements concernés (voir ci-dessus la rubrique « mineures externes ») ou sur le moodle : https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/.

• EC libre et EC Découverte

Les inscriptions aux EC libres et aux cours de Découverte proposés par les autres départements se font auprès de leur secrétariat ou sur le moodle : https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/.

Il vous est possible de suivre des cours d'une autre langue que l'anglais en EC libre ou EC de découverte. Le Centre de langues propose l'enseignement de douze autres langues : allemand, arabe, berbère, catalan, chinois, coréen, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe.

À noter :

- → Il est impossible de prendre l'anglais comme EC libre ou de découverte.
- → Il est impossible de suivre les cours de grand débutant (niveau A1) en allemand, espagnol et italien comme EC libre ou de découverte.

Veuillez-vous renseigner directement au CDL pour les tests requis et modalités d'inscription.

RAPPEL

Les étudiant-e-s disposent de deux sites internet distincts où ils peuvent obtenir des informations, voire l'accès à certaines inscriptions.

Le premier, généraliste, est celui de l'université Paris 8. Il permet d'accéder à l'espace scolarité à partir duquel se déclinent un certain nombre de procédures d'information et d'inscription.

http://www.univ-paris8.fr/

Le second, spécialisé, est celui du département de sociologie et d'anthropologie où les étudiant-e-s trouveront toutes les informations et actualités relatives à la vie dans le département. Ce site doit être régulièrement consulté à partir de l'adresse suivante : http://www.univ-paris8.fr/sociologie/

Dès le 1^{er} septembre, les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter quotidiennement leur adresse mail Paris 8 ainsi que le site du département de sociologie et d'anthropologie, en particulier si la situation sanitaire ne nous autorise pas à organiser cette rentrée comme prévu.

III - Mobilités étudiantes internationales

Le département de Sociologie et d'anthropologie incite fortement les étudiant-e-s à aller suivre des études dans l'une des universités étrangères avec lesquelles Paris 8 a conclu un contrat d'échange et de coopération. Les connaissances acquises dans les établissements étrangers partenaires sont évaluées par la Commission pédagogique qui délivre ensuite une équivalence afin que l'étudiant-e puisse terminer son cursus de licence. Les résultats aux épreuves d'examen ou de contrôle passées dans les universités étrangères sont comptabilisés dans les cursus de Paris 8 à l'aide du système d'équivalence ECTS. Il existe quatre programmes de mobilité pour les étudiant-e-s : Erasmus, Intensif Erasmus, MICEFA et CREPUQ

1. Le programme européen Erasmus

Les contacts internationaux de Paris 8 concernent tous les pays européens. Toutefois des contacts privilégiés ont été noués par les sociologues dans les universités suivantes :

- Autriche : Vienne

- Danemark: Copenhague

- Espagne: Madrid (Complutense), Séville

- Finlande : Joensuu

- Grande Bretagne: Londres (Birkbeck College), Manchester, Oxford Brookes

Hongrie: Budapest (Eotvos Lorand)Italie: Rome (La Sapienza), Bologne

- Portugal: Porto (Universidade do Porto)

Dans le cadre de ce programme, des bourses peuvent être attribuées. Consultez l'adresse : http://www.univ-paris8.fr/Le-programme-erasmus

2. Les programmes américains MICEFA et CREPUQ

La MICEFA (Mission inter-universitaire de coordination des échanges franco-américains) propose aux étudiant-e-s de toutes les disciplines des séjours dans différentes universités nord-américaines (à New York et dans divers campus de l'État de Californie, par exemple). Il est toutefois conseillé d'attendre la fin de la licence pour envisager ce type de séjour. L'étudiant-e ne paie ses droits d'inscription qu'en France et n'est donc pas soumis aux droits de scolarité très élevés des universités américaines. Un examen de langue anglaise est requis (le TOEFL).

La CREPUQ (Conférence des recteurs et des présidents d'université du Québec) à laquelle Paris 8 a adhéré propose aussi des échanges. Les étudiant-e-s conservent dans ce cas leur inscription à Paris 8 et ne paient pas de droits au Québec. Les diplômes obtenus au Québec sont validés en France.

Démarches à suivre pour les séjours à l'étranger

Les dossiers sont à retirer, dès le début de l'année universitaire, auprès d'Emma Gobin. Ils se font généralement en L2 pour un départ en L3 et en L3 pour un départ en M1, voire en M1 pour un départ en M2. La durée du séjour est habituellement d'un semestre. Il appartient aux candidats de se renseigner sur le site Internet du (ou des) université(s) envisagée(s) et de construire leur programme d'étude en prenant conseil auprès de l'enseignante nommée cidessus.

IV- LABORATOIRES ET DOMAINES DE RECHERCHE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Enseignant- chercheur	Principaux domaines et thèmes de recherche				
BARROS (de) Françoise	Sociologie urbaine, immigration, sociologie politique et de l'administration				
BERTRON Caroline	Sociologie de l'éducation, profession enseignante, mondialisation de l'éducation				
BONI-LEGOFF Isabel	Sociologie économique, sociologie du travail et des professions, études de genre				
BOUILLON Florence	Ville, habitat	LAVUE-ALTER			
CARDI Coline	Genre, famille, travail social	CRESPPA-CSU			
CASCIARRI Barbara	Anthropologie politique, anthropologie de la parenté	LAVUE-ALTER			
COUTO Marie- Paule	- Sociologie quantitative, Sociologie de la quantification, Sociologie de la citoyenneté, Sociologie de l'immigration, Sociologie du travail				
DAMAMME Aurélie	Genre, handicap, travail du care, action collective, développement.				
DARGENT Claude	Valeurs, normes et comportements sociaux et politiques, Religion, Identités territoriales	CRESPPA-GTM			
DAVAULT Corinne	Socio-anthropologie politique, jeunesse, pratique et pédagogie du terrain	LAVUE-ALTER			
DAVID Béatrice	Anthropologie politique et culturelle de la Chine, ethnicité, innovations rituelles	LEGS			
DERBEZ Benjamin	Sociologie de la santé, science and technology studies, anthropologie de la bioéthique	CRESPPA-CSU			
DEBOULET Agnès	Sociologie urbaine, migrations, villes et internationalisation, sociétés du machrek, développement, participation et citoyenneté				
DUVOUX Nicolas	Inégalités sociales, pauvreté, institutions, Etat social, ethnographie, méthodes qualitatives, solidarité, Etats-Unis.				
FREEDMAN Jane	Genre, migrations, conflits armés	CRESPPA-GTM			
GAZAGNADOU Didier	Anthropologie des techniques, Moyen-Orient, Iran, Islam chiite, les diffusions culturelles et la mondialisation, les Routes de la soie				
GOBIN Emma	Anthropologie des Amériques, religion, rituel, identités afro-américaines, thérapies et spiritualités New Age, circulations culturelles, art et patrimoine				
KOKOREFF Michel	Quartiers populaires, drogues, émeutes, contestation				
LAFAYE Claudette	Mobilisations associatives, contestations, pouvoir d'agir, action publique	LAVUE-ALTER			
LEBLON Anaïs	Anthropologie de la patrimonialisation, circulation culturelle, anthropologie politique, migration, Afrique de l'ouest, société pastorale				
OLIVERA Martin	Anthropologie de l'Europe, fait minoritaire (Roms/Tsiganes), marges urbaines et économie informelle, résistances	LAVUE-ALTER			
SIBLOT Yasmine	Classes populaires, services publics, mobilités résidentielles, syndicats	CRESPPA-CSU			
SIRACUSA Jacques	Travail, quantification, journalisme, statistique, observation	CRESPPA-GTM			
SOULIE Charles	Éducation, milieux étudiants et lycéens, enquête de terrain, religion	CESSP-CSE			
TRANCHANT Lucas	Sociologie de l'emploi et du travail, classes populaires, socialisation, inégalités ethnoraciales.				
TRUONG Fabien	Sociologie urbaine, éducation, relégation urbaine et stigmatisation, inégalités scolaires, pratique et pédagogie des sciences économiques et sociales				
VELPRY Livia	Sociologie de la santé, de la santé mentale, de la psychiatrie : pratiques, dispositifs, expérience. Autonomie, travail sur autrui et contrainte				
VEZINAT Nadège	Sociologie du travail et des professions, sociologie des organisations				

Université Paris 8 – Calendrier universitaire 2021-2022

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	
M 1 Début année universitaire	V 1	L 1 Toussaint	M 1 Semaine 11	S 1 Jour de l'an	M 1	
J 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2 Semaine 2	
V 3	D 3	M 3 Semaine 7	V 3	L 3	J 3	
S 4	L 4	J 4	S 4	M 4	V 4	
D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	(12 sem + 12 sem)
L 6	M 6 Semaine 3	S 6	L 6	J 6	D 6	(12 3611 + 12 3611)
M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	,
M 8	V 8	L 8	M 8 Semaine 12	S 8	M 8	Révisions
J 9	S 9	M 9 Semaine 8	J 9	D 9	M 9 Semaine 3	Récupération cours
V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10	Cours intensifs
S 11	L 11	J 11 Armistice 1918	S 11	M 11	V 11	
D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	
L 13 Pré-rentrée	M 13 Semaine 4	S 13	L 13	J 13	D 13	Examens Cours intensifs
M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	Cours interisins
M 15	V 15	L 15	M 15 Semaine 13	S 15	M 15	
J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16 Semaine 4	
V 17	D 17	M 17 Semaine 9	V 17	L 17	J 17	Fermeture de l'université
S 18	L 18	J 18	S 18	M 18	V 18	de l'alliversité
D 19	M 19	V 19	D 19	М 19	S 19	
L 20 Rentrée 1er semestre	M 20 Semaine 5	S 20	L 20	J 20	D 20	
M 21	J 21	D 21	M 21	V 21 Date limite saisie des notes 1er sem.	L 21	Pause pédagogique (facultative)
M 22 Semaine 1	V 22	L 22	M 22	S 22	M 22	(lacultative)
J 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23 Semaine 5	
V 24	D 24	M 24 Semaine 10	V 24	L 24 Rentrée 2ème semestre	J 24	Vacances
S 25	L 25	J 25	S 25 Noël	M 25	V 25	Education nationale (établissements
D 26	M 26	V 26	D 26	M 26 Semaine 1	S 26	primaires et secondaires)
L 27	M 27 Semaine 6	S 27	L 27	J 27	D 27	8
M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	
M 29 Semaine 2	V 29	L 29	M 29	S 29		
J 30	S 30	М 30	J 30	D 30		
- 1	D 31	10/07	V 31	L 31		

Université Paris 8 – Calendrier universitaire 2021-2022

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
M 1	V 1	D 1 Fête du Travail	M 1	V 1 Date limite jury annuel session 2	L 1	J 1
M 2 Semaine 6	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2	V 2
J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3	S 3
V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4	D 4
S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5
D 6	M 6 Semaine 11	V 6	L 6 Pentecôte	M 6	S 6	M 6
L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7
M 8	V 8	D 8 Victoire 1945	M 8	V 8	L 8	J 8
M 9 Semaine 7	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9	V 9
J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10	S 10
V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11	D 11
S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12
D 13	M 13 Semaine 12	V 13	L 13	М 13	S 13	M 13
L 14	J 14	S 14	M 14	J 14 Fête nationale	D 14	M 14
M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15 Assomption	J 15
M 16 Semaine 8	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16	V 16
J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17	S 17
V 18	L 18 Lundi de Pâques	M 18	S 18	L 18	J 18	D 18
S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19
D 20	M 20 Semaine 13	V 20 Date limite saisie des notes 2è sem.	L 20	М 20	S 20	M 20
L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21
M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22	J 22
M 23 Semaine 9	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23	V 23
J 24	D 24	M 24	V 24 Date limite saisie notes session 2	D 24	M 24	S 24
V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25	D 25
S 26	M 26	J 26 Ascension	D 26	M 26	V 26	L 26
D 27	M 27	V 27 Date limite jury annuel session 1	L 27	M 27	S 27	M 27
L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28
M 29	V 29	□ 29	M 29	V 29	L 29	J 29
M 30 Semaine 10	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30	V 30 Date limite sout. stages et mémoires
J 31		M 31		D 31	M 31 Clôture année univ. et fin des stages	